BULLETIN MUNICIPAL MARS • 2021

LE CAMPI

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

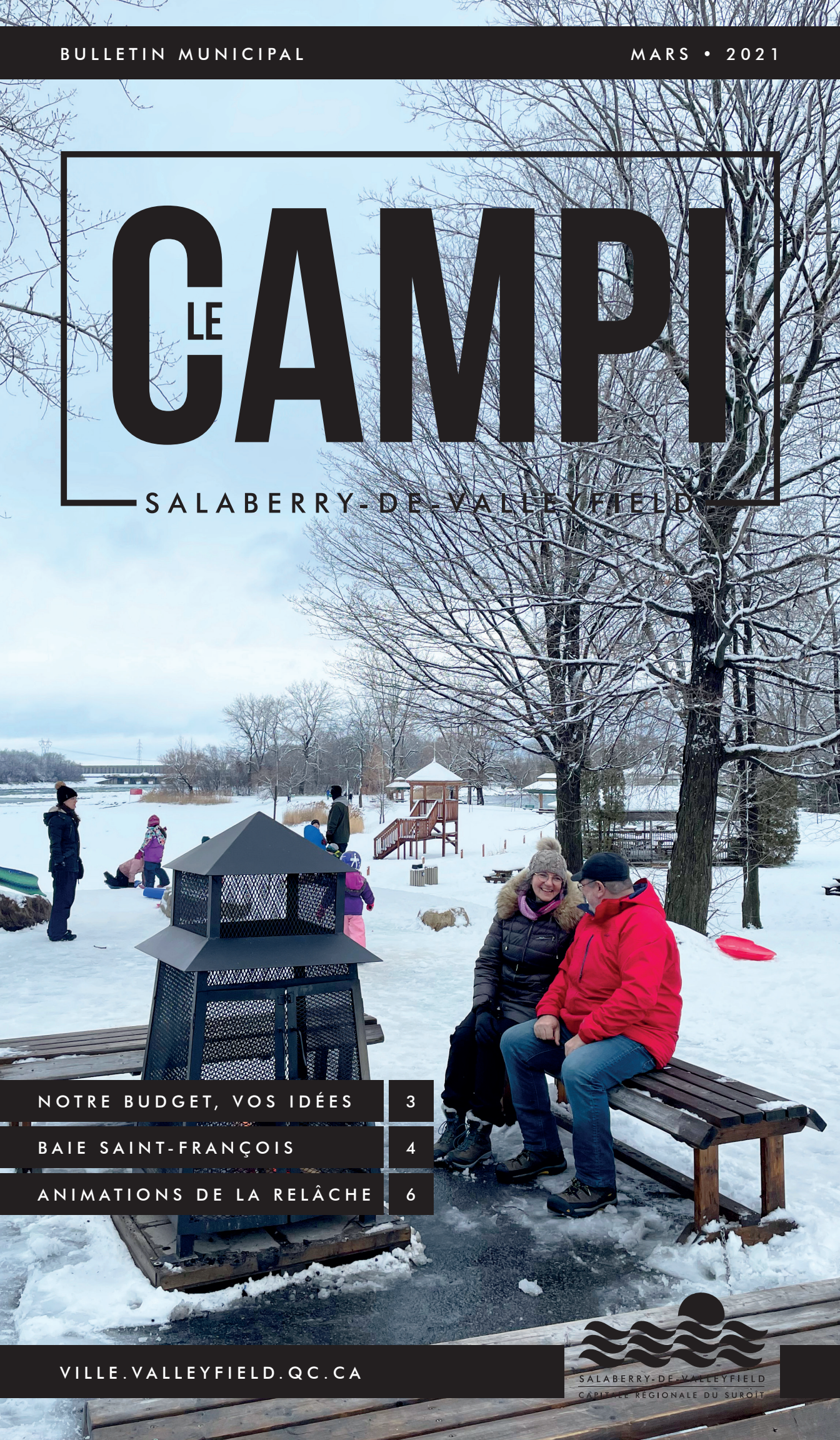

NOTRE BUDGET, VOS IDÉES 3

BAIE SAINT-FRANÇOIS 4

ANIMATIONS DE LA RELÂCHE 6

VILLE.VALLEYFIELD.QC.CA

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
CAPITALE RÉGIONALE DU SUROÎT

LE MOT DU MAIRE

Miguel Lemieux
Maire

Virage en commun

Au cours des dernières semaines, le transport en commun à Salaberry-de-Valleyfield a pris un virage différent. La Ville a réévalué les services offerts sur le territoire. Constat : de trop gros autobus pour le nombre d'usagers roulaient trop fréquemment dans nos rues, engendrant du même coup une pression financière importante et injustifiée pour les contribuables.

La solution? Exploiter une nouvelle formule, déjà éprouvée avec la Société de transport de Salaberry-de-Valleyfield (STSV) pour le circuit 99 Valleyfield-Vaudreuil, et donc de mettre en place une ligne d'autobus entre Valleyfield-Beauharnois. Comme tout changement, cette nouveauté aura suscité des inquiétudes.

Est-il toujours possible de se rendre à Montréal? Oui! D'ailleurs, les mêmes arrêts sont conservés. La différence est que la portion entre Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois est désormais opérée par Transbus, avec de plus petits autobus, représentant une option adaptée au nombre réel d'usagers, en plus d'être plus écologique et économique.

Le prix est-il augmenté? Il n'y a aucun impact financier pour la plupart des usagers. Même qu'une importante réduction de coût est à noter pour ceux qui ne font que la portion Valleyfield-Beauharnois.

Le trajet est-il plus long pour ceux qui n'arrêtent pas à Beauharnois? Non. Les départs et arrivées sont synchronisés avec ceux d'exo pour que les usagers n'aient qu'à changer d'autobus.

L'horaire des départs est-il là pour rester? L'horaire sera réajusté jusqu'à ce que la STSV, en contact étroit avec les utilisateurs, trouve la meilleure formule. Vous êtes invités à communiquer vos commentaires et suggestions au stsv.ca.

Quel est l'avantage à développer son propre service? Des lignes directes vers des secteurs qui ne sont pas encore desservis pourront être créées, à commencer par le parc industriel. Nous viserons ensuite le REM.

Enfin, ce changement a été fait avec cette vision de flexibilité et d'adaptation. Des écueils, dans les premiers mois, il pourrait y en avoir comme pour tout nouveau service à ses débuts. Toutefois, en reprenant cette gestion, nous pourrons nous ajuster, nous pencher plus aisément sur vos besoins, puis offrir les services à meilleur coût et poursuivre notre objectif de baisse de tarifs!

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

Lyne Lefebvre
Quartier
Grande-Île

Jason Grenier
Quartier Nitro

Jean-Marc Rochon
Quartier
Georges-Leduc

France Chenail
Quartier
Champlain

Guillaume Massicotte
Quartier De La Baie

Jacques Smith
Quartier
Robert-Cauchon

Patrick Rancourt
Quartier
Jules-Léger

Normand Amesse
Quartier
Saint-Timothée

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardis 16 mars et 20 avril, 19 h
Télédiffusion sur NousTV Câble 13

Notre budget, vos idées !

La Ville dispose d'un budget participatif de 10 000 $ pour réaliser un projet imaginé et sélectionné par la population !

2 façons de s'impliquer !

Dépôt de projet

Jusqu'au 21 mars, soumettez un ou des projets en remplissant le formulaire sur le site Web de la Ville ! Un comité analysera les différentes propositions, avant de les soumettre au vote du public. Les projets doivent être présentés par des citoyens de Salaberry-de-Valleyfield, viser le bien commun et être réalisables sur des propriétés municipales.

OU

Citoyens mobilisés

Jusqu'au 21 mars, soumettez votre candidature pour avoir une place au sein du comité de sélection des projets. Deux citoyens siègeront sur ce comité d'ailleurs, complété par trois représentants de la Ville. Une autre belle opportunité de faire valoir ses opinions et d'affirmer ses idées!

Critères et règlements : ville.valleyfield.qc.ca/budget-participatif

450 370-4390

Programme de subventions

Un environnement plus sain pour les Campivallensiens

En réduisant votre consommation de produits à usage unique, faites une différence! Par l'utilisation de couches et de produits d'hygiène lavables, la Ville vous encourage à adopter des habitudes de vie alignées avec des valeurs environnementales. Ensemble, réduisons le volume de matières enfouies!

Bénéficiez d'un remboursement de 50% du total de votre facture d'achat, allant jusqu'à 100$ pour l'achat de couches lavables et jusqu'à 50$ en vous procurant des produits d'hygiène réutilisables. Pour soutenir l'économie locale, les achats doivent être effectués dans des commerces situés à Salaberry-de-Valleyfield.

NOUVEAU : il est maintenant possible de faire votre demande de remboursement directement sur le site Web de la Ville !

450 370-4390

Détails et formulaire de remboursement :
ville.valleyfield.qc.ca/couches-lavables

Baie Saint-François

À quand les travaux ?

L'érosion naturelle des berges de la baie Saint-François, depuis plusieurs années, contraint à d'incontournables travaux d'envergure des propriétés municipales pour protéger ce patrimoine. Cette dépense offre l'opportunité d'investir au bénéfice du développement, de l'attractivité et de la qualité de vie. Où en est ce projet majeur identifié en 2011 dans le plan d'aménagement du centre-ville?

2014 : Planification et début des études sur les impacts environnementaux, archéologiques, etc.

2017 : Présentation aux citoyens d'un concept d'aménagement global de la baie Saint-François et de ses aménagements contigus misant sur l'accessibilité publique et la protection de la richesse environnementale, résultant du travail de professionnels en design urbain, en ingénierie et en environnement. Études d'impact. Plans et devis.

2020 : Consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au printemps. Puis consultation ciblée du BAPE à la demande de parties. Cette consultation est privilégiée lorsque les enjeux ne remettent pas en cause la pertinence du projet. En mars 2021, au terme de cette consultation, le BAPE émettra des recommandations.

2021 : Début des travaux possible, en fonction de l'obtention des autorisations, dans le secteur du parc Marcil. Superficie, vue... Ce site est assurément sous-utilisé. Les travaux d'aménagement viendront organiser le site selon ses différentes fonctions. Le parc Marcil deviendra un espace de « destination » végétalisé dont on profitera dans son intégralité. Son potentiel sera révélé. À suivre...

Découvrez le parc en vidéo : ville.valleyfield.qc.ca/projets

Savoir où et comment magasiner localement

Le **répertoire** et la **carte interactive** des commerces de biens et services prouvent qu'il est encore possible de magasiner à deux pas de chez soi, même lorsque les commerces sont contraints de fermer leurs portes. Consultez la liste des commerces et restaurants actifs, organisée par catégorie de magasinage et découvrez les modes alternatifs de vente et de services mis en place, tels que la cueillette ou la livraison par exemple.

Tout se trouve encore ici : ville.valleyfield.qc.ca/ici

Le permis, il vous le faut !

Pourquoi ? Comment ?

Pour rénover, construire, installer une piscine, une remise, une clôture, effectuer des travaux intérieurs ou extérieurs, vous devrez au préalable obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation ou encore mandater votre entrepreneur pour le faire. Votre projet pourrait aussi être assujetti à un Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA).

Demandez votre permis pour :

- S'assurer que les travaux entrepris soient sécuritaires, durables et conformes aux règlements municipaux et provinciaux;
- Éviter des erreurs compromettant la sécurité, la légalité ou la valeur de votre projet et entraîner des problèmes lors de la vente de la propriété : délais, coûts, etc.

GARAGE DÉTACHÉ
Permis requis*
NORMES AP
Définition
GARAGE : Bâtiment accessoire ou partie d'un bâtiment principal, couvert et fermé, conçu pour garer un ou des véhicules automobiles. Un garage peut aussi servir, en complément, à remiser les équipements récréatifs, tels que bateau, roulotte, tente-roulotte, motocyclette ou motoneige de l'occupant ainsi que ses objets domestiques.
GARAGE DÉTACHÉ : Garage complètement détaché du bâtiment principal.
Normes applicables
NOMBRE MAXIMAL
SUPERFICIE D'OCCUPATION AU SOL
HAUTEUR MAXIMALE
IMPLANTATION AUTORISÉE DANS
DISTANCE MINIMALE DES LIGNES LATÉRALES OU ARRIÈRES (Note 1)
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
Croquis 1
Croquis 2
Ligne arrière
Distance minimale de 0.9 m
Cour arrière
Cour latérale
Résidence
Cour avant
Ligne avant du terrain
Rue
Localisation non autorisée
Distance minimale de dégagement
Limites du terrain
Pour plus de renseignement, communiquez avec le Service de l'urbanisme et des permis au 450 370-4310 ou visitez le : ville.valleyfield.qc.ca/urbanisme

Assujetti à un PIIA ? Ce règlement sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale vise à protéger le cachet de certaines zones et propriétés ayant une valeur patrimoniale et à assurer un contrôle qualitatif des projets dans ces zones. Renseignez-vous et utilisez nos ressources!

Pas de permis? Les inspecteurs de la Ville surveillent le territoire. Au-delà d'une amende, vous pourriez être dans l'obligation de démolir et de refaire vos travaux.

Demandez votre permis en quelques clics! Effectuez votre demande de permis, mettez-la à jour et suivez son avancement intégralement en ligne, et ce, en toute confidentialité. Afin de vous accompagner dans la compréhension des règlements d'urbanisme, consultez les **fiches pratiques illustrées.**

Urbanisme et permis : ville.valleyfield.qc.ca/permis

450 370-4310

QUOI FAIRE ?

Du 1er mars au 30 avril

À la relâche, parcourez la ville !

- **La Ville vous propose le « Code Da Vallensis », un parcours énigmatique;**
- **PRAQ vous prépare une chasse aux papillons dans tous les quartiers de la ville. Restez à l'affut lors de vos promenades dès le 1er mars;**
- **La chasse au trésor du Capitaine Timothée se poursuit jusqu'au 9 mars au Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée.**

Détails :
ville.valleyfield.qc.ca/evenements/relache

MARS

NOUVEAUTÉ

MERCREDI 3 MARS
FORMATION ALPHANUMÉRIQUE
Tablette Android — Téléchargement et gestion des applications
Visioconférence | 14 h | Bibliothèque Armand-Frappier
Inscription obligatoire : 450 370-4860

SAMEDI 13 MARS
SOIRÉE QUIZ DE LA FACTRIE, CAFÉ CULTUREL
En direct de la page Facebook du Quartier général virtuel | 19 h

NOUVEAUTÉ

MERCREDI 17 MARS
FORMATION ALPHANUMÉRIQUE
Se protéger de l'hameçonnage
Visioconférence | 10 h | Bibliothèque Armand-Frappier
Inscription obligatoire : 450 370-4860

JEUDI 18 MARS
CONCERT INTIME - STRINGCUT QUARTET
La Factrie, café culturel ou en direct de la page Facebook du Quartier général virtuel | 19 h | Gratuit

NOUVEAUTÉ

MERCREDI 24 MARS
FORMATION ALPHANUMÉRIQUE
Sécurité en ligne : trucs et astuces
Visioconférence | 10 h | Bibliothèque Armand-Frappier
Inscription obligatoire : 450 370-4860

AVRIL

JEUDI 15 AVRIL
CONCERT INTIME - MAXIME GERVAIS
La Factrie, café culturel ou en direct de la page Facebook du Quartier général virtuel | 19 h | Gratuit

SAMEDI 24 AVRIL
SOIRÉE QUIZ DE LA FACTRIE, CAFÉ CULTUREL
En direct de la page Facebook du Quartier général virtuel | 19 h

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Puisque les consignes sanitaires évoluent en fonction de la situation actuelle, les sorties extérieures et les activités libres sont à prioriser.

De la glissade au feu de camp...

Glissez au parc Depha-Sauvé et au Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée, tous les jours, de 10 h à 19 h, jusqu'à ce que la température le permette.

Feu de camp :
Dès midi la fin de semaine.

Glissades et patinoires :
Ouvert ou fermé ? Suivez l'indicateur sur le site Web.

SENTIER Ô TI-BOIS VERT – QUARTIER DE LA BAIE

Fatbike, raquette et ski de fond sauvage

Une expérience plein air, sur un site enchanteur, en bordure du canal de Beauharnois ! 8 km de sentiers signalisés sont accessibles pour pratiquer votre sport préféré !

PARC RÉGIONAL DES ÎLES DE SAINT-TIMOTHÉE

Chasse au trésor du Capitaine Timothée
Jusqu'au 9 mars - Prix à gagner

Patinoire extérieure • Glissade • Randonnée • Feu de camp • Raquette (location gratuite avec la carte Accès Loisirs) et trottinette des neiges (5$/heure).

ville.valleyfield.qc.ca/programmation-parc
450 373-6573

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

Accès variable selon l'autorisation de la santé publique

Patinage et baignade libres

Patin à roues alignées : Aréna de Saint-Timothée
Baignade : Complexe sportif de la Cité des Arts et des Sports

ville.valleyfield.qc.ca/inscription-aux-activites

450 370-4390

CARNET D'ADRESSES

Aréna Salaberry
158, rue Nicholson
450 371-6624

Bibliothèque Armand-Frappier
80, rue Saint-Thomas
450 370-4860

Succursale Saint-Timothée
4949, boulevard Hébert
450 371-6854

Centre civique
84, rue Marquette
450 371-6624

Cité des Arts et des Sports
100, rue Saint-Thomas
450 373-6573
complexesportifcas.com

MUSO
21, rue Dufferin
450 370-4855
lemuso.com

Quartier général virtuel
facebook.com/quartiergeneralvirtuel

Salle Albert-Dumouchel
169, rue Champlain
450 373-5794
valspec.com

On fait battre votre coeur !

Restez informé sur le retour des spectacles offerts en salle!

Abonnez-vous à l'infolettre!
valspec.com
450 373-5794
facebook.com/valspec

VALSPEC DEPUIS 1976

BLOC-NOTES

HORAIRE

Écocentre | Ouvert le dimanche toute l'année!
Hiver (jusqu'au 31 mars) : de 8 h 30 à 16 h, du jeudi au dimanche. Été (1er avril au 30 nov.) : de 8 h 30 à 17 h 30, du mercredi au dimanche. FERMÉ le 4 avril.

Services municipaux et bibliothèque | Vérifiez toujours avant de vous déplacer : les services municipaux adaptent l'accès aux bâtiments suivant les conditions sanitaires. Privilégiez les services en ligne et téléphoniques : ville.valleyfield.qc.ca

CONGÉ DE PÂQUES - FERMETURES

Ville - Bureaux administratifs : 2 et 5 avril
Écocentre : 4 avril
Services animaliers : 4 et 5 avril
Bibliothèque et sa succursale : 3, 4 et 5 avril

REPÈRES DE DÉNEIGEMENT (balises à neige)

AUTORISÉ jusqu'au 1er avril

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

AUTORISÉ jusqu'au 1er mai

DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ À LA SUITE DU DÉNEIGEMENT

Dommage mineur (gazon, bordure d'asphalte) faire une requête au 450 370-4820.
Dommage important : (arbuste, clôture, galerie, etc) transmettre le formulaire de réclamation au Service du greffe et des affaires juridiques en ligne ou par la poste.

NIDS-DE-POULE

Temps froid, redoux, infiltration et déglaçage mènent aux nids-de-poule. Signalez-les au 450 370-4820.

STATIONNEMENT DE NUIT

INTERDIT jusqu'au 1er avril inclusivement dans les rues et places publiques, entre minuit et 6 h, sauf autorisation spécifique accordée par la municipalité.
Informez-vous : ville.valleyfield.qc.ca/nuit

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Changement de transporteur pour le trajet reliant Valleyfield-Beauharnois

Itinéraire Salaberry-de-Valleyfield / Montréal
Ligne 11 (STSV) : entre Valleyfield et Beauharnois
Ligne 1 (EXO) : entre Beauharnois et Montréal

stsv.ca | 450 370-0600

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
CAPITALE RÉGIONALE DU SUROÎT

LE BOTTIN DE LA VILLE

ACCUEIL	**450 370-4300**
Bibliothèque Armand-Frappier	450 370-4860
Cour municipale	450 370-4810
ÉCOCENTRE	**450 370-4820**
Greffe et affaires juridiques	450 370-4304
Perception des taxes	450 370-4330
SÉCURITÉ INCENDIE	450 370-4750
Service récréatif et communautaire	450 370-4390
Services animaliers (licences pour chiens et chats)	450 377-2428
STATIONNEMENT DE NUIT	**450 373-NUIT (6848)**
TRAVAUX PUBLICS - REQUÊTES (animaux nuisibles, errants ou morts, bris, collecte des ordures, déneigement, environnement, recyclage et plaintes, disponible 24 h/24 h)	**450 370-4820**
Urbanisme et permis (construction, rénovation, piscine, arbre et abri d'auto)	450 370-4310
Urgence et ambulance	9-1-1

LE CAMPI Info

Vous désirez connaître les activités se déroulant dans la ville? Recevez un courriel chaque vendredi.

Pour s'abonner gratuitement :
ville.valleyfield.qc.ca/infolettre

LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE MAJEURE, SYNTHONISEZ LA RADIO LOCALE MAX 103,1 FM

103.1 FM MAX

SAMO VITO

INSCRIPTION :
ville.valleyfield.qc.ca/vit
450 370-4533

Ce bulletin municipal est publié par le Service des communications et des relations publiques de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et est distribué dans tous les foyers de son territoire. Tirage : 22 500 copies.